

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ALSH CHICHE

DU 10/07/2023 AU 28/07/2023 ET DU 21/08/2023 AU 01/09/2023

ESPACE MOZAÏQUE

Familles Rurales / Association de CHICHÉ
4 route de Parthenay / 79350 Chiché

Présentation et caractéristique de la structure

L'Accueil de Loisirs fonctionne sous la responsabilité de l'association Familles Rurales de Chiché.

Il est situé à l'Espace Mozaïque à côté de la Maison de Retraite. Les enfants déjeunent au Restaurant scolaire.

Ces structures sont des lieux publics communaux. La municipalité en donne l'usage à l'association.

L'Accueil de Loisirs d'été accueille les enfants de 3 à 13 ans.

Les enfants sont inscrits à la journée, ils ont également la possibilité de partir en séjour.

1. Accueil

Les horaires	
Journée	9h00 – 17h00
Péri-loisirs	7h30 – 9h00 (matin) 17h00 – 19h00 (soir)
Tarifs	
Journée	16 € (repas + goûter compris)
Péri-loisirs	0.25 € par ¼ d'heure
Adhésion Familles Rurales obligatoire	28.15 €
Réduction pour les familles	-5% sur le 2 ^{ème} enfant, -10% sur le 3 ^{ème} enfant etc... (réduction appliquée du plus grand au le plus petit)
Aide CAF	Déduction sur la facture
Aide MSA	Facturation des journées puis remboursement par la MSA après signature du bon.

La totalité des journées réservées devront être payé avant le 1^{er} jour d'ouverture de l'Accueil de Loisirs. Dans le cas contraire, l'Association se réserve le droit de refuser votre enfant.

2. Le Personnel

L'accueil et la vie quotidienne auprès des enfants sont confiés à un personnel qualifié :

- ✓ 1 directrice
- ✓ 3 animatrices BAFA
- ✓ 3 stagiaires BAFA
- ✓ 1 cantinière/Agent d'entretien

L'équipe d'animation est porteuse du projet d'activités.

Les parents sont tenus de se présenter à l'animateur présent le matin et le soir.

Il est formellement interdit de confier l'enfant sans avoir averti l'animateur référent.

En cas de retard en dehors des horaires d'ouverture, les parents sont tenus d'avertir la directrice.

3. Maladie

Les enfants malades (contagieux ou fiévreux) ne sont pas admis à l'ALSH.

Le personnel pourra administrer des médicaments sous ordonnance et autorisation écrite des parents.

4. Absences

Chaque inscription est ferme et définitive. Une annulation non justifiée par un certificat médical sera facturée. En cas d'absence justifiée, la différence vous sera reversée à la fin de l'été.

5. Discipline et paiement

Les enfants doivent avoir un comportement respectueux vis-à-vis des autres enfants et des adultes qui les encadrent, respecter matériel et bâtiments.

Les objets personnels (consoles...) ne sont pas admis.

Les bijoux de valeur ne sont pas acceptés.

Les parents sont pécuniairement responsables de toutes dégradations de matériels volontaires et devront rembourser le matériel abîmé.

Des sanctions pourront être prises en cas de comportement graves, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

6. Documents à fournir via le Portail Famille

Pour permettre à l'enfant de fréquenter l'ACM, nous demandons aux parents de compléter le Portail Famille avec les éléments suivants (Fiche famille, Fiche enfant avec les informations concernant sa santé, la copie de ses vaccins, les autorisations, et les réservations).

Charte Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Lors de l'inscription, l'association Familles Rurales de Chiché a transmis aux familles le règlement intérieur de l'accueil.

Afin de compléter et d'améliorer le fonctionnement et la gestion de l'Accueil de Loisirs, une charte est instaurée entre :

- L'association et l'équipe pédagogique
- La famille
- L'enfant

Ce document permet d'identifier les droits et les devoirs de chacune des parties vis-à-vis du « respect ».

L'association met tout en œuvre pour que l'Accueil de Loisirs soit un lieu où :

- *Les animateurs seront disponibles et le plus possible à l'écoute des aspirations des enfants et des parents.*
- *Les rythmes et les besoins de chaque enfant seront respectés.*
- *L'enfant sera associé au fonctionnement de l'accueil de loisirs : l'équipe pédagogique établira un règlement intérieur avec les enfants.*
- *La curiosité des enfants sera éveillée.*
- *L'enfant sera valorisé dans ses capacités...*
- *Les animateurs collaboreront sur des thèmes prédéfinis pour chaque semaine d'ouverture et définiront le projet pédagogique.*
- *Les activités seront variées et dirigées dans un cadre sécurisant et où l'épanouissement de l'enfant sera recherché.*
- *La communication devra être facile et agréable entre les animateurs et les enfants, les parents et les enfants, entre les parents et les animateurs.*
- *Le protocole sanitaire en vigueur sera mis en œuvre pour accueillir vos enfants en toute sécurité.*